



Courrier Clubs N°1499 du 20 avril 2021

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
VENDREDI 30 AVRIL 2021 A 19H30
EN VISIOCONFERENCE

**Les présidents ont reçu le lien Zoom par mail,
le mode opératoire et les bulletins de vote par courrier.**



Bureau

■ Compte rendu de la réunion du 15.04.2021 en visioconférence (via Zoom)

Présents : J. BOULANGER - Y. DALMASIE-E. DUCLOYER - M. FONDEVILA-VIDAL-
R. HEURTEL- H. KLINGBEIL - M. RAFFESTIN -C. RIMBERT -C.TOURNECUIILLERT

Invité : F. HUERTAS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 30 AVRIL 2021 :

La procédure et les enveloppes contenant le bulletin de vote ont été adressées à l'ensemble des Présidents des clubs essonnais, à l'adresse enregistrée dans Extranat. Une petite dizaine d'enveloppes contenant les votes à déjà été reçue par le Comité.

Comme le prévoit la procédure, le dépouillement sera effectué jeudi 29 avril après-midi par deux scrutateurs indépendants (M. Martial TOURNIER, assistant technique du CDOS de l'Essonne ainsi que Mme Céline LE FLOCH, personne étrangère à la FFN et au monde de la natation). Patricia Mermoz et la secrétaire générale seront présentes pour vérifier que la procédure est respectée. Une relance des Présidents n'ayant pas répondu sera effectuée par mail le mardi 20 avril.

L'Assemblée générale de la LIFN étant fixée le samedi 5 juin en distanciel, les documents relatifs à l'Assemblée générale électorale du Comité départemental seront transmis à la Ligue avant le mercredi 12 mai.

PROGRAMME DEPARTEMENTAL DE FIN DE SAISON :

Sans préjuger des annonces qui seront faites fin avril par le gouvernement, le Comité étudie la possibilité d'organiser des compétitions pour les Jeunes toutes catégories.

A cet effet, le principe des Championnats de l'Essonne en bassin de 50 m organisée fin mai est validé.

La commission natation course étudie également la possibilité d'organiser deux autres manifestations en bassin de 50 m, quitte à empiéter sur les vacances d'été. Les dates possibles sont 3 et 4 juillet ou 10 et 11 juillet pour la première et 21 et 22 août ou 28 et 29 août 2021 pour la seconde. Des contacts vont être pris pour trouver des bassins d'accueil de 50 m.

Catégorie Avenirs : privilégier des prises de temps inter clubs.

Le Comité réfléchit également à l'organisation d'une compétition départementale Maîtres en bassin de 25 m, sauf si la LIFN propose une compétition régionale.

En vue d'une réunion avec la LIFN le 10 mai 2021 sur la natation course, F. HUERTAS consulte les entraîneurs le 22 avril et remontera les remarques à la commission natation course du Comité départemental qui se réunira le jeudi 29 avril.

TOUR DE TABLE

C. RIMBERT : le personnel du Comité va être consulté pour évaluer leurs besoins en formation liée à l'informatique.

M. RAFFESTIN : le tuto sur la gestion de compétition dans Extranat Pocket a été modifié suite aux remarques émises lors du Conseil d'administration. Le document est définitivement approuvé.

J. BOULANGER : il reste une place à pourvoir au Comité directeur de la LIFN. Il serait intéressant qu'une personne issue d'un club essonnien se présente car notre département est peu représenté auprès de la Ligue (1 seul élu).

Y. DALMASIE : il a assisté à la visioconférence organisée par la FFN sur le PSF 2021. Le dossier 2021 sera préparé en collaboration avec F. HUERTAS.

M. FONDEVILA-VIDAL
Secrétaire générale

Communication

■ **Procédure fédérale à suivre en cas de suspicion de violences sexuelles**

En collaboration avec son Comité d'éthique et de déontologie, la Fédération Française de Natation a mis en place une procédure fédérale en cas de violences sexuelles que vous trouverez ici. L'objectif est de permettre à chaque dirigeant de club, de CD, de LR, d'être informé de ses obligations, de ses responsabilités et de son rôle lorsqu'il prend connaissance d'un cas de violences sexuelles.

La Fédération tient à ce que chaque cas soit révélé, que les informations soient remontées efficacement pour y apporter une réponse commune systématique du réseau fédéral. Cette remontée d'informations doit alors être accomplie avec la plus grande précaution et la plus grande diligence. Il est en conséquence indispensable pour tous les dirigeants concernés, constituant chacun un maillon de la chaîne, de prendre connaissance de la procédure ci-jointe et de l'appliquer rigoureusement.

Cette procédure s'inscrit dans la volonté fédérale de lutter efficacement contre les violences sexuelles en complétant la fiche fédérale existante en pièces jointes.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le référent Violences Sexuelles de la FFN, Monsieur Antoine DURAND (antoine.durand@ffnatation.fr ; 01.70.48.45.19), responsable juridique de la Fédération.

La Fédération compte sur les efforts de tous pour anéantir ce fléau qui touche durement notre sport et qui mérite toutes nos attentions. La bonne application de la procédure y contribuera grandement.

Soyez vigilants et restez attentifs !

■ **Formations gratuites du département de l'Essonne**

Lien pour accéder au plan de formations du département :

<https://www.essonne.fr/education-jeunesse-citoyennete/associationsessonnefr>

■ **Formations CROSIF**

Lien vers les formations :

https://2rqw0.r.ag.d.sendibm3.com/mk/mr/vnKEqZBJbVVKGsodd0nV2KYvcHEhndx25-LZGLvf0PjvMZvr1hqpQDJIAxhpR-h0m5-qbJVJsOCKKnVh49waYwFZkfOvdiGM_weD_nhwJRnC4

Partenariats

■ Croix-Blanche91-formation au secourisme

FORMATIONS AUX PREMIERS SECOURS
GESTION DE POSTES DE SECOURS



Secouristes Français
Croix Blanche

91

www.croixblanche91.org

■ EUROCOM

PROFITEZ DE **-20%**

SUR     

AVEC LE CODE

CD91NATSWIM

*Valable toute l'année / Hors promotions en cours



www.eurocomswim.com